

EPCI : 008 PEVELE-CAREMBAULT
 ARRONDISSEMENT : 59
 TRESORERIE SPL : TRESORERIE TEMPLEUVE-LA-PEVELE



Envoyé en préfecture le 16/03/2020
 Reçu en préfecture le 16/03/2020
 Affiché le
 ID : 059-200041960-20200309-CC_2020_047-DE

FDL
2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I-1 - PRODUIT DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) A TAUX CONSTANT :

	Bases d'imposition effectives 2019 1	Taux d'imposition de 2019 2	Taux d'imposition plafonné pour 2020 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 4	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2 ou col.3) 5
CFE	22 793 788	26,24	>>>	23 546 000	6 178 470

Pour information :
 Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants

I-2 - RESSOURCES TH & TF A TAUX CONSTANTS :

	Bases d'imposition effectives 2019 1	Taux d'imposition ou taux moyens pondérés de 2019 2	Autre option : taux moyens pondérés des communes 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 4	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2) 5
Taxe d'habitation	79 164 879	11,51		81 019 000	9 325 287
Taxe foncière (bâti)	71 940 353	0,227		73 467 000	166 770
Taxe foncière (non bâti)	2 273 665	2,92		2 301 000	67 189

II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020

1495 213 - 599 721 - 152 183 - 791 057 - 3 896 489 - N.C. - 642 653
 Produit nécessaire à l'équilibre du budget - Total allocations compensatrices - Produit taxe additionnelle FNB - Produit global des IFR - Produit de la CVAE - DCRTP - TASCOM
 9 325 287 - Versement GIR - 1 094 887 = 6 178 470 + 9 559 246
 Produit prévisionnel de TH - Prélèvement GIR - Produit attendu de la cotisation foncière des entreprises unique - Produit fiscal attendu TF (à reporter au cadre II-2)

2. IMPOSITIONS ADDITIONNELLES (FISCALITE MIXTE)

Coefficient de variation proportionnelle (à exprimer avec 6 décimales) 6	Taux de référence (col.2 ou 3 x col.7) 7	Taux de référence (col.2 ou 3 x col.7) 8	TAUX VOTES 9	Produit correspondant (col.4 x col.9) 10
Produit attendu des taxes foncières		11,51	11,51	9 325 287
		0,227	0,227	166 770
		2,92	2,92	67 189
Produit de référence des taxes foncières				233 959
				Produit fiscal attendu TF (dont transferts)

3. TAUX VOTE AU TITRE DE LA CFE POUR 2020

Réserve de taux capitalisée 11	Réserve de taux utilisée 12	TAUX VOTE 13	Taux mis en réserve 14
0,290	0	26,24	0,29
Produit de CFE unique (col.4 x col.13)			6 178 470

Si décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée

A LILLE Le préfet,
 Le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES le
 FRANK MORDACQ
 le 12 MARS 2020

A Pont à Marcq le 16 Mars 2020
 Le président,



EPCI : **008 PEVELE-CAREMBAULT**
 ARRONDISSEMENT : **59**
 TRESORERIE SPL : **TRESORERIE TEMPLEUVE-LA-PEVELE**



Envoyé en préfecture le 16/03/2020
 Reçu en préfecture le 16/03/2020
 Affiché le
 ID : 059-200041960-20200309-CC_2020_047-DE
FDL
2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1a. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ¹²	2a. BASES NON TAXEES ¹⁴	2c. PRODUIT DES IFER ⁵
Taxe d'habitation :	Bases exonérées par le conseil de l'EPCI	Éoliennes & hydroliennes
434 290	Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (bâti) :		Centrales électriques
167	Cotisation foncière des entreprises	
Taxe foncière (non bâti) :	Bases exonérées par la loi	Centrales photovoltaïques
6	Taxe foncière (bâti)	
Taxe professionnelle / CFE :		Centrales hydrauliques
a. Réduction des bases des créations d'établissements	Taxe foncière (non bâti)	
424	Cotisation foncière des entreprises	Transformateurs
b. Exonérations en zones d'aménagement du territoire	Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	550 345
		Stations radioélectriques
c. Autres allocations	Taxe foncière (bâti)	214 247
164 520	Taxe foncière (non bâti)	Gaz – stockage, transport...
Dotation pour perte de THLV :	Cotisation foncière des entreprises	26 465
1b. CVAE DUE COLLECTEE (pour information)¹⁵	2b. CVAE – DÉGREVEMENTS ET EXONERATIONS¹⁵	
Part de CVAE imposée au profit de l'EPCI	CVAE : part dégrévée	
2 472 660	CVAE : part relative aux exonérations compensées	
	CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

3. ELEMENTS UTILES AU VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES ¹⁶							MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE ¹⁷	
Situation de l'EPCI au regard de la FPU	Taux maximum de droit commun ¹⁵	Taux maximum dérogatoire ¹⁶	Taux maximum avec rattrapage ¹⁷	Taux moyen 75% ¹⁸	Taux maximum avec capitalisation ¹⁹	Taux maximum avec majoration spéciale ²⁰	Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2020 : national de l'EPCI	
Première année de FPU							20,27	23,28
FPU régime de croisière	26,17	26,24		18,74	26,46	26,45	Taux maximum de la majoration spéciale :	0,280
EPCI en régime de croisière					Plafonnement du taux de CFE			
Coefficient de variation du taux moyen pondéré de taxe foncière sur les propriétés bâties ²¹		Coefficient de variation du taux moyen pondéré des deux taxes foncières ²²		Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre ²³	Taux moyen communal 2020 (niveau national) ²⁴	Taux plafond pour 2020 ²⁵		
0,998514		0,997208			26,45	52,90		